bolisant l'idéal poursuivi par la France. Il rend hommage aux efforts faits en vue de l'Exposition de Roubaix. A la fin de l'exposition de Bruxelles, dit-il, nous avons fait la récapitulation de nos propres efforts et nous avons fait surtout la récapitulation des sommes d'amitiés dont nous avions été honorés. Nous avons constaté avec plaisir l'affinité des sentiments qui s'est manifestée par des mains prêtes à se serrer et des lèvres prêtes à s'embrasser. Je lève mon verre, conclut M. Francotte, au succès de l'exposition de Roubaix et à l'amitié franco-belge.

Discours de M. Legrand

C'est ensuite le tour de M. Legrand, président de la Chambre de Commerce de Paris, qui exprime à M. le ministre le plaisir qu'il aurait eu à lui faire les honneurs du Salon de la Ville de Paris. Dans quelques jours, ajoute-t-il, l'installation en sera terminée et le public pourra se convaincre de la place importante qu'occupent les industries parisiennes auxquelles la fabrication de Roubaix fournit de nombreux articles. Il joint ses félicitations à celles qui ont déjà été exprimées et ses remerciements à ceux dont la Ville de Roubaix et sa municipalité ont déjà été l'objet.

M. Hetzel, vice-président du Comité français des expositions à l'étranger et M. Llobet, consul général de la République Argentine, à Paris, ont également prononcé des discours et des toasts à l'adresse de la ville de Roubaix et de son administration municipale.

Discours de M. Massé

M. le ministre du Commerce et de l'Industrie clôt la série des discours.

« J'ai encore, dit-il, les yeux remplis des merveilles que j'ai contemplées en cette journée, et je promets de revenir incognito pour les admirer en détails. Mais à la fin de ce beau jour, je tiens à vous adresser mes remerciements pour les belles et bonnes heures que je vous dois. »

Il se déclare heureux d'assister à ce banquet qui groupe tous les coopérateurs qui ont collaboré à la préparation de la magnifique exposition, dont, après avoir parcouru les divers groupes et sections, le plus entier succès lui paraît assuré. C'est la conviction qu'il a acquise en visitant les produits de la région et des différents pays qui prennent part à cette belle manifestation de l'industrie.

« Le ministre du Commerce, ajoute-t-il, après le commerce et la direction des transports, a dans ses attributions la direction de l'enseignement commercial. A ce titre, j'ai constaté avec satisfaction que vous aviez à Roubaix des jeunes gens non seulement aptes à établir des prix de revient, mais encore capables d'établir des modèles des superbes tissus que vous exportez dans le monde entier. J'ai éprouvé une très grande satisfaction de voir les progrès que vous avez effectués en ce sens. Je savais que le Nord en avait réalisé beaucoup ; j'ai été particulièrement heureux de constater que vous avez si bien compris l'importance que le gouvernement attache à l'enseignement professionnel. »

M. le ministre parle ensuite de la crise que subit l'industrie par suite du défaut d'apprentis provoqué par la substitution de la machine à la main-d'œuvre. Il en fait ressortir l'utilité des écoles spéciales où M. Massé voudrait voir former non des contremaîtres et des chefs d'industrie, mais des ouvriers habiles connaissant les instruments de leur métier et capables, au besoin, de les réparer.

« Mon cher Maire, continue-t-il, vous avez appelé l'attention du gouvernement sur l'Ecole Ménagère, que vous venez de fonder. Soyez certain que nous suivrons vos efforts avec intérêt. J'ai constaté qu'il y a ici non seulement des hommes de bonne volonté, comme vous l'avez dit, mais encore des hommes de volonté. »

Je bois, conclut M. le Ministre, à la Ville de Roubaix, à sa municipalité et à sa population tout entière.

Des applaudissements prolongés accueillent les paroles de M. Massé.

M. le ministre du Commerce proclame ensuite les promotions suivantes :

Officiers de l'instruction publique. — M. Jules Langlois, inspecteur départemental de l'enseignement technique, à Lille ;
M. Adolphe Ploiaine, administrateur du Bureau de bienfaisance, à Lille ;
M. Paul Duvillier, chef des travaux pratiques à l'Institut industriel, de Lille ;
M. Eugène Chaffart, contrôleur départemental de l'Assurance aux Vieillards, à Mons-en-Barœul ;
Officiers d'Académie. — M. Auguste Duquenne, membre de la Caisse des Ecoles, à Roubaix ;
M. Henri Arnbruster, architecte, à Valenciennes ;
M. Emile Joly, attaché au contrôle des chemins de fer, à Amiens ;
M. Victor Kerckhove, manufacturier, à Roubaix ;
M. Alexandre Detroy, membre de la Société des Aviculteurs, à Lille ;
M. Léonce Hanicotte, employé de commerce, à Lille ;
M. Théodore Deracbe, membre fondateur des Cantines scolaires, à Lille ;
M. René Rabres, agent de publicité, à Lille ;
M. Albert Crombez, capitaine adjudant-major des pompiers, à Lille ;
M. Albert Buhrer, architecte, à Roubaix ;
M. Joseph Benède, receveur buraliste, à Linselles ;
M. Paul Béat, artiste peintre, à Lambersart ;
M. Alexandre Pallier, consul de Suède, à Lille ;
M. Paul Cordman, huissier, au Quesnoy ;
M. Edouard Van Herter, professeur de musique, à Lille.
Chevalier du Mérite Agricole. — M. Renault, agent général de la Maison Pernot fils, à Lille.
Médaille de bronze de la Mutualité. — M. Albert Delannoy.
Mention honorable de la Mutualité. — M. Vossart.

LE DÉPART DU MINISTRE

A l'issue du banquet, M. le ministre du Commerce prend place, en compagnie de M. Vincent, préfet du Nord, dans une automobile qui, par la rue Neuve et le boulevard de Paris se dirige vers l'Exposition.

Les notabilités suivent dans des autos ou des landaus.

La rue Neuve, le boulevard de Cambrai, le boulevard de Paris surtout offrent à ce moment, par la féerie de leurs illuminations, un coup d'œil enchanteur. MM. Ducoulange et Loizeau, qui ont préparé ce beau spectacle, ont confirmé nos hôtes dans l'impression que Roubaix excelle en tous les genres d'industrie.

L'automobile ministérielle franchit la porte monumentale. M. Massé admire pendant quelques instants les illuminations féériques du Parc de Barbieux et bientôt prend la route de Lille.

Les personnalités qui suivaient se répandent dans l'Exposition où l'animation est intense.

LA SOIRÉE

Le spectacle des illuminations, le concert donné au kiosque du Lac par la Grande-Harmonie et le feu d'artifice avaient en effet attiré à l'Exposition même et dans les alentours une affluence énorme.

Partout se lisait la satisfaction de cette journée mémorable pour notre ville, unique dans ses annales, et de laquelle plus tard seront heureux ceux qui y étaient présents de rappeler le souvenir.

Aujourd'hui, lundi 1er mai :

A 8 heures, concert par la Concordia-Harmonie, *au kiosque du parc.*

CAUSERIE MEDICALE

AFFAIBLISSEMENT PSYCHIQUE DES VIEILLARDS

Ses manifestations. — Pertes de la mémoire de la volonté. — Désintéressement. Accès aigus de psychopathie — Leurs causes. — Leurs symptômes. Leur intermittence. — Troubles psychiques. — Surveillance nécessaire

Il n'est pas rare d'observer chez des sujets arrivés à un âge avancé, dans un état de santé physique excellent, sans aucune maladie chronique, un affaiblissement psychique qui constitue l'état psychopathique des vieillards ou démence sénile.

Longtemps cet état est masqué par l'automatisme psychique, rien ne semble troublé dans la vie courante du sujet. Il mène sa même existence régulière, paisible, conservant l'automatisme de ses actes, du langage, des formules dites, des mouvements correspondant aux actes accomplis. Sa mimique continue à exprimer ses émotions, ses impressions, ce qu'il éprouve, et son entourage le considère intact cérébralement.

Lorsque le médecin examine systématiquement le vieillard, il s'aperçoit de ce qui lui manque au point de vue intellectuel. Il n'acquiert plus aucune idée nouvelle, raisonne avec ses anciennes notions, ne forme plus de conceptions neuves, répète les mêmes histoires dans des termes identiques, avec les mêmes phrases, gestes, intonations : c'est le radotage.

La mémoire est atteinte : l'oubli des événements, des souvenirs, qui sont survenus il y a peu de temps. Les dernières empreintes reçues sont les moins durables, ce que le vieillard a vu, senti, fait pendant sa jeunesse, son adolescence, un peu de son âge mûr lui revient surtout. C'est ce qui donne à l'entourage l'impression de l'enfance.

On observe une atténuation sensible de l'affection, de l'attachement alors que des sentiments égoïstes se développent, qu'une indifférence pour tout ce qui l'entoure s'établit, qu'une exigence pour le confort personnel se montre et grandit. Sans que la sensibilité affective persiste, mais uniquement par suite d'une excitation nerveuse, le vieillard témoigne ses impressions dans bien des cas par des pleurs, des gémissements.

Dans l'âge très avancé, la volonté s'atténue beaucoup et disparaît même pour laisser le sujet âgé diriger et conduire par quelqu'un de plus jeune, qui peut même lui dicter un testament ou le lui faire modifier s'il sait prendre de l'influence.

Tout ceci s'installe lentement, progressivement et augmente jusqu'au moment où un incident morbide vient enlever la vie. Dans cet état on attribue aux vieillards une sérénité parfaite, un calme absolu, une réflexion profonde, une bienveillance attirante. Leur visage calme et tranquille donne à leur entourage l'illusion de la paix et du repos mental.

Il est des cas nombreux où la vieillesse ne se termine pas aussi facilement et où des incidents la mêlant à la démence sénile passagère ou durable peuvent se montrer.

Au cours de cet état de calme et de tranquillité, on voit parfois survenir des incidents de véritable démence sous l'influence d'une intoxication : excès d'alcool, urémie chez les anciens malades des reins, maladie infectieuse, grippe, pneumonie. Les signes psychiques sont très accentués, deviennent inquiétants. Délire, obscurcissement complet de l'intelligence qui n'a plus d'équilibre, de compréhension, confond tout. Troubles sensoriels, bruits anormaux auditifs, sons de cloches, murmures de paroles, de conversations. Le vieillard, dans cet état d'excitabilité croit entendre des jugements de ses actes, des appréciations vexantes qu'il attribue à ceux qui l'entourent. Il a des hallucinations visuelles, évoquant devant ses yeux des absents, des disparus, auxquels il parle. L'insomnie qu'il a l'affaiblit encore, diminue sa résistance ; il a des mouvements automatiques inconscients pouvant être dangereux pour lui, les autres, ce qui est autour de lui.

Ces phénomènes d'excitation varient suivant les causes qui leur donnent naissance et le degré d'affaiblissement de résistance de l'état général du sujet.

Dans d'autres cas, au contraire, cette forme excitée est remplacée par une apathie profonde, une indifférence absolue pour tout, un détachement complet des êtres, des choses, des événements, des intérêts, de ce qui peut toucher le physique et le moral. Le vieillard demeure inactif, ne faisant absolument rien, il est mélancolique, ne parle plus, ne répond même pas à ce qu'on lui demande, ne fait aucun cas des actes courants de son existence, n'y attache aucune importance. Il arrive à refuser boissons et nourriture, c'est un sitiophobe, ou il ne prend que ce qui est indispensable pour satisfaire un besoin de manger. Rien ne le tente aux repas, et il rejette tout avec dégoût.

Lorsque la sénilité simple frappe seule le vieillard, la démence sénile est calme, tranquille, mais progressive lentement et incurable. La santé générale pendant les premiers temps de cet état demeure satisfaisante physiquement. Ce n'est que plus tard qu'il arrive à la déchéance organique : la nutrition s'altère, les forces diminuent, la cachexie, cet état dans lequel toute l'habitude du corps et de la vie est troublée, s'installe, et le gatisme apparaît avec ses conséquences de paralysie intestinale et vésicale due à l'incoercence.

Lorsque les phénomènes aigus de démence apparaissent, il ne faut pas croire qu'ils soient définitivement installés. Très souvent ils sont passagers : lorsque les causes qui les suscitent disparaissent, ils s'atténuent et disparaissent aussi, laissant cependant une déchéance physique plus marquée. Ils sont moins résistants et plus susceptibles, même avec des causes plus accentuées, de reprendre ces accès.

Ces excitations ne sont pas la règle et chez la plupart des vieillards on ne les trouve pas. Ils échappent plus rarement à la mélancolie et au délire de persécution dit de préjudice ou sénile.

La mélancolie atteint les vieillards, surtout les femmes entre 50 et 60 ans. Elle se manifeste par un pessimisme leur faisant tout trouver mal, les dégoûtant de ce qui les intéressait jusqu'alors, de ce qu'ils aimaient, leur enlevant toute joie. L'état général se maintient actif, ils continuent leur vie, mais la déchéance s'installe, la tristesse, le dégoût augmentent avec l'idée fixe de tout fuir, de vivre dans l'isolement.

Dans le délire de préjudice, les idées de persécution dominent ; les vieillards qui l'éprouvent ont des hallucinations visuelles, auditives, se croient victimes de calomnies, exagèrent les moindres faits, considèrent comme actions nuisibles, préméditées et méchantes, des actes qu'ils n'auraient même pas remarqués quelques années plus tôt, et qui les rendent insupportables. Ils se croient volés par leurs domestiques ou leur entourage, ne retrouvant pas l'argent qu'ils ont dissimulé dans un endroit dont leur mémoire ne se souvient plus.

Ils arrivent quelquefois à des idées fixes qui peuvent les pousser à des actes nuisibles envers leur entourage ou eux-mêmes, mais qui n'aboutissent que rarement à un résultat fâcheux, étant donnée la faiblesse et la défaillance.

Il faut cependant surveiller attentivement les vieillards qui, ayant perdu toute réflexion, tout raisonnement, se livrent à des actes parfois néfastes, peuvent en promenade se perdre, s'égarer, tomber dans un ravin, dans de l'eau et se noyer, se laisser écraser.

Le délire de persécution pousse souvent le vieillard à léser sans motifs ses héritiers naturels et favorise la cupidité d'un entourage peu scrupuleux et avide. Dans ces cas, il faut l'interdire si on ne peut l'hospitaliser dans des maisons spéciales, ce qui est recommandé seulement dans la classe où l'entourage ne peut exercer sa surveillance.

Le traitement de la démence sénile est nul : on recommandera une alimentation légère, et on donnera contre les phénomènes d'excitation, d'agitation automatique des bains prolongés et du chloral à doses modérées, moins dangereux que la morphine.

Dr Daurat.

Election sénatoriale du 30 avril 1911

MAINE-ET-LOIRE

Angers, 30 avril. — Inscrits, 948. — Votants, 941.

MM. Fabien Cesbron, anc. dép. ocns.	611	ELU
le docteur Hacque, rép. rad...	274	
Marcheteau, libéral.....	41	
le duc de Caylus	3	
Divers	3	
Bulletins blancs	9	

Il s'agissait de remplacer le comte de La Bourdonnaye, sénateur conservateur, décédé. M. de La Bourdonnaye, ancien député, avait été nommé sénateur en 1906, à une élection partielle. A cette date, il avait été élu par 481 voix contre 411 à M. Fabien Cesbron, déjà candidat conservateur, et 34 voix diverses, sur 964 votants.

M. DUMONT
Ministre des Travaux Publics
aux Sables-d'Olonne

Inauguration d'un nouvel hôpital
Le banquet. - Les discours

Les Sables-d'Olonne, 30 avril. M. Dumont, ministre des travaux publics, est arrivé ce matin à huit heures et demie aux Sables-d'Olonne. Il a été salué à la gare par MM. Chaillet, Daniel, Lacombe, Périer et Veillat, députés, par le préfet, M. Blanc, et les corps constitués. Le ministre a inauguré, dans la matinée, un nouvel hôpital et le monument élevé par la ville à la mémoire de M. Godet, ancien maire républicain des Sables. A midi et demi, M. Dumont a présidé le banquet qui lui était offert par les comités républicains.

LE BANQUET

A l'issue du banquet, les députés du département ont pris tour à tour la parole pour réclamer des mesures de protection en faveur de l'école laïque.

« Nous ne voulons pas d'apaisement, a dit M. Lacombe, député de la Roche-sur-Yon, car la Vendée est toujours en bataille contre la réaction. »

M. Périer, député de Luçon, a accentué cette déclaration et ajoute que ce serait « une duperie que de vouloir désarmer devant les adversaires de la République. »

M. Poch, président de la Fédération républicaine du département, a réclamé le vote sans retard de lois laïques, puis il s'est livré à une vive critique de la loi sur les retraites ouvrières.

Discours du Ministre

M. Dumont prenant alors la parole a déclaré que ce qu'il retenait notamment de tous les discours entendus par lui c'était le souci manifesté par tous les républicains de voir protéger l'école laïque et la liberté du père de famille. « Cette liberté du père de famille, a-t-il ajouté, ce sont les républicains qui veulent la défendre contre ceux qui ont intérêt à maintenir intacte l'union des adversaires de la République. »

M. Dumont entend que l'école laïque fasse des enfants qui y sont élevés, des libres-penseurs.

« Je me crois obligé, a-t-il dit, à défendre dans nos écoles la cause de la libre-pensée. Pourquoi la raison qui suffit à l'homme fait ne suffirait-elle pas à l'enfant, et comment un jeune esprit ne reconnaîtrait-il pas comme le nôtre que ce n'est pas la Bible qui a découvert toutes ces merveilles modernes qui s'appellent le télégraphe, le téléphone, l'aéroplane, etc. Notre vie aujourd'hui doit être un cri de confiance dans la raison et un acte de foi dans une France émancipée et agrandie. »

M. Dumont fait ensuite au sujet des événements du Maroc la déclaration suivante :

« Le gouvernement ne se contentera pas d'être un gouvernement de laïcité ; il aura le souci de la grandeur nationale du pays. Il se préoccupe présentement des événements du Maroc où l'honneur de notre drapeau est engagé. Il y a auprès de notre empire algérien un foyer d'anarchie préjudiciable à nos intérêts les plus chers. Nous avons le devoir de l'éteindre. Nous défendrons au Maroc la prépondérance politique de la France et personne ne pourra dire que nous nous sommes dérobés au mandat que l'Europe nous a confié. Notre politique civique à l'intérieur sera à l'extérieur patriotique et nationale. »

M. Dumont a tenté alors de réfuter les critiques soulevées par M. Poch contre la loi des retraites ouvrières. Puis il a terminé en portant un toast à la démocratie vendéenne.

Au Maroc

La colonne Brulard suspend sa marche en avant. - Les combats soutenus par le commandant Brémond

L'arrivée du commandant Brémond à Fez

Sa marche a été retardée par les attaques continuelles des tribus rebelles

La nouvelle de l'arrivée du commandant Brémond à Fez a été envoyée à la légation anglaise par l'agent consulaire anglais d'El-Ksar qui avait reçu un courrier parti de Fez le 26 avril.

D'autre part, la légation de France a reçu ce matin, une lettre de M. Boisset, agent consulaire de France à El-Açar, une lettre datée de Souk-el-Arba, 27 avril, et donnant des détails sur la marche de la mahalla.

M. Boisset dit tenir ses renseignements du caïd Cherkaoui campé près de Ouergha. La mahalla quitta le 25 Dar-Hafid et arriva dans la soirée à Hamnoud.

Dans sa marche, la mahalla fut constamment attaquée par des tribus révoltées, mais elle repoussa toutes les attaques.

Le 26 au soir, le commandant Brémond campait à Ain-Beggar, sur le territoire des Ouled-Djamaa, à une vingtaine de kilomètres au nord de Fez.

Bien que continuellement harcelé, il avait poursuivi sa marche sans arrêt.

Ce sont là les dernières nouvelles connues. On peut penser que le commandant Brémond arriva à Fez le 27, s'il ne s'est pas arrêté pour réprimer les attaques des Ouled-Djamâa.

Les Ayaina et les Beni-Ouarain se seraient déclarés pour le makhzen.

Le caïd Cherkaoui ajoute que l'arrivée de la mahalla a accentué les dissensions entre les assiégeants.

Les colonnes de la Chaouïa

Le colonel Brulard suspend sa marche en avant

Tanger, 30 avril. — La harka chérifienne est toujours à El Kemtra où elle attend de nouveaux effectifs et des approvisionnements.

La colonne Brulard attendra de nouveaux ordres pour continuer son mouvement en avant.

Le général Moinier a eu une entrevue avec les consuls étrangers auxquels il a exposé son programme d'action.

A CEUTA

Madrid, 30 avril. — Une dépêche de Ceuta annonce que le fils d'Abdelkader a été proclamé sultan par les Kabiles Beni Onifrag. Le Kkabiles Mostaza Beni Eni Beni Tabdala Tufit Bocoya et autres ont signé leur adhésion et opèrent actuellement leur recrutement on ignore dans quel but.

CONFERENCE MINISTERIELLE

Paris, 30 avril. — M. Monis, président du Conseil, est venu ce matin, au ministère des Affaires Etrangères, conférer avec M. Cruppi.

Le ministère des affaires étrangères n'a pas encore reçu la confirmation officielle de l'entrée à Fez du commandant Brémond.

LES RENFORTS

Marseille, 30 avril. — Le général Ditte, commandant la brigade coloniale est arrivé ce matin à Marseille. Il partira demain, par le paquebot « Anatolie ».

Demain matin, divers contingents quitteront également Marseille à destination du Maroc.

INFORMATIONS

M. Steeg et l'enseignement agricole

M. Steeg, ministre de l'Instruction publique, a adressé aux inspecteurs d'Académie, une circulaire pour s'informer des conditions dans lesquelles l'enseignement agricole pourrait être organisé et développé à l'école primaire.

La fièvre typhoïde à Brest

Brest, 30 avril. — Trente-deux matelots des équipages de la flotte, actuellement en traitement à l'hôpital, présenteraient des symptômes de fièvre typhoïde. Treize d'entre eux appartiennent au « Calédonien », bâtiment-école des gabiers ; un quartier-maître a succombé.

Le successeur de M. Sasonov

Berlin, 30 avril. — Le correspondant de la « Deutsche Tages Zeitung » à Saint-Pétersbourg, dit que le bruit court dans les milieux diplomatiques que le baron Rosen prendra la succession de M. Sasonov au ministère des affaires étrangères.

Situation critique en Syrie

Berlin, 30 avril. — On mande de Constantinople au « Lokal Anzeiger » que Djba, point central de la Syrie, serait fortement menacé par les rebelles. Les troupes régulières seraient dans une situation critique.

Arrestation d'un républicain en Espagne

Madrid, 30 avril. — Les autorités militaires ont arrêté le publiciste républicain, Eugène Noël, qui, au cours d'une conférence qu'il avait faite, avait prononcé des paroles injurieuses contre le Roi.

Faits Divers

Un directeur de banque assassiné à Milan

Milan, 30 avril. — Un crime a été commis dans la succursale de la Banque Lombarde, située à l'angle des rues Visconti et du Tessin. Le directeur de cette succursale, M. Sestagalli, a été assassiné ; il avait reçu neuf coups de poignard. Sur le lit, on a trouvé un peigne de femme.

Fait curieux, les clefs étaient encore sur le coffre-fort du bureau et on a retrouvé intacts les 42.000 francs que le directeur y avait placés la veille.

Le vol ne paraît donc pas avoir été le mobile du crime.

Le policier cambrioleur

Paris, 30 avril. — M. Drioux, juge d'instruction, a continué l'interrogatoire de Jacquin, le cambrioleur qui a dénoncé Warzé comme faisant partie de la bande à laquelle il était lui-même affilié.

« Warzé, a-t-il ajouté, était même le véritable chef ; on ne faisait rien sans le consulter ; il était de toutes les *combinaisons*. C'est lui qui m'indiqua le coup à faire à l'église d'Esquennoy (Oise) et qui me donna l'argent nécessaire pour le voyage. C'est également lui qui organisa le cambriolage de la boutique d'un bijoutier de la galerie Vivienne : il fit le guet pendant que nous opérions ; et comme on n'était pas certain que le commerçant fût absent, Warzé m'avait remis une fiole contenant du chloroforme pour l'endormir. C'était lui encore qui écoulait le produit des vols et qui répartissait l'argent entre nous. »

Jacquin a vaguement parlé aussi d'un assassinat commis par Warzé ; mais il n'a pu donner aucune explication sur ce crime, qu'il a commis sans doute pour se venger du policier.

Le juge a interrogé ensuite Camille Ogier, dite « Lilas ». Celle-ci a raconté comment elle avait fait la connaissance de Warzé, dans les bas-fonds faubourg Montmartre, au mois de décembre dernier. Depuis lors ils vivaient ensemble ; Warzé payait son loyer et lui donnait quelque argent. En l'emmenant à Bruxelles, il lui dit qu'il quittait Paris pour ne pas payer le terme de logement où sa femme légitime continuait d'habiter. Il annonça aussi qu'il avait donné sa démission d'agent de la Sûreté. Questionnée sur les vols commis par Warzé, elle assure qu'elle les a toujours ignorés.

La Semaine Sociale de St-Etienne

LE PROGRAME DES COURS

Dans son dernier numéro, la « Chronique Sociale de France », publie une première esquisse des cours et conférences de la Semaine Sociale de Saint Etienne, qui aura lieu du 31 juillet au 6 août 1911.

Le problème du travail y sera étudié sous ses diverses formes et dans ses principales manifestations. C'est l'idée maîtresse de ce programme, à première vue si vaste et complexe : la production, l'échange, le contrat de travail, le minimum de salaire, le rôle du capital, l'action ouvrière collective, le logement ouvrier, sont au programme. Les abbés Antoine, Galippe, de Gibergues, Thellier de Poncheville, Sertillanges, Desbucquois, Petit le Julleville et Desgranges, y professeront à côté de MM. Lorin, Durbois, Boissard, Martin Saint-Léon, Max Turmann, Raoul Jay, Jean et Joseph Brunhes, etc...

Les cours d'option donnés dans l'après-midi constituent une innovation. Les questions qui y seront traitées intéressent plus spécialement les ouvriers d'une part et les organisations féminines de l'autre.

M. l'abbé Picq y parlera des domestiques ruraux ; Mlle Poncet, du syndicat féminin ; Mlle Chaptal, d'une conception sociale de l'assistance, etc.

Voici enfin le sujet des grandes conférences du soir : l'esprit surnaturel et l'action sociale, par M. le chanoine de Gibergues ; la législation du travail en France, par M. Raoul Jay ; la suppression du travail de nuit des boulangers, par M. G. Renard ; les syndicats de mineurs de la vallée de la Rhure, en Allemagne, par M. G. Blondel, et enfin notre travail social, par M. l'abbé Desgranges.

La Semaine sociale de Saint-Etienne promet donc d'être des plus intéressantes.

LE SCANDALE DES DÉCORATIONS

M. RÉVEILLARD SE CONSTITUE PRISONNIER

Paris, 30 avril. — M. Réveillard, l'agent d'assurances d'Enghien que l'on croyait en fuite, s'est constitué prisonnier ce matin. Il était déjà présenté au Parquet cet [illegible]

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

La France au Maroc

LES RENFORTS

Marseille, 30 avril. — Le paquebot la « Gaule », affrété par le gouvernement, est parti à 5 heures, pour Casablanca, avec une compagnie du 4e bataillon de marche, forte de neuf officiers et de 255 hommes. Il y avait en outre à bord de ce paquebot, une section de mitrailleuses et de nombreux approvisionnements de guerre.

Toulon, 30 avril. — Le colonel Michard, commandant le 4e colonial, ayant reçu l'ordre de mettre en route le plus tôt possible la fanfare de la division coloniale, celle-ci partira pour Casablanca, mardi.

La mehalla du commandant Brémond

Tanger, 30 avril. — On mande d'El Ksar :

De nombreux informateurs indigènes signalent que la mehalla du commandant Brémond, après avoir quitté Sidi Melloul Ben Keddah, le 23, est arrivée près de Fez le 26 ou le 27. Après trois ou quatre étapes difficiles, elle fut attaquée par les Cherarda, les Andjouas et les Ouled Djamas. Mais après une vive riposte, elle a infligé de nombreuses pertes aux rebelles.

La marche du mehalla aurait produit une impression favorable sur le maghzen et la population d'El Ksar a accueilli avec une vive satisfaction la nouvelle de l'approche de Fez de la mehalla de El Ouazani, soutenue par la colonne française.

CONFÉRENCES MINISTÉRIELLES

Paris, 30 avril. — M. Fallières a reçu ce soir, à 6 heures, M. Monis, et une demi-heure après M. Cruppi. Il s'est fait mettre par eux au courant des événements qui se sont passés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pendant son voyage en Tunisie.

La Révolte des Vignerons

DANS L'AUBE

LA MANIFESTATION de BAR-SUR-AUBE

Bar-sur-Aube, 30 avril. — La manifestation qui, par suite du mauvais temps, s'était déroulée au début de l'après-midi sans incident, s'est terminée par une réunion qui a eu lieu aux Halles. Vers cinq heures la température étant devenue plus clémente, les vignerons, au nombre de 8.000 se trouvaient rassemblés dans l'édifice.

Le Comité central de Bar prend place sur une estrade improvisée. M. Allard, prend la parole et félicite les manifestants de la dignité qu'ils apportent dans leurs revendications.

Il fait appel à tous les vignerons de l'Aube, les invite à ne pas se départir du calme qui fait la force et a confiance dans le résultat final.

D'autres orateurs prennent successivement la parole et tous revendiquent pour l'Aube la réintégration pure et simple dans la Champagne délimitée.

Les assistants votent ensuite un ordre du jour dans lequel ils expriment leur confiance dans le comité central. Ils lui renouvellent les pouvoirs.

A la sortie des Halles une partie des manifestants se dirigent vers la gare pour reconduire le Comité central de Bar-sur-Seine. Un autre groupe assez nombreux s'arrête sur la place de l'Hôtel de Ville. Une bousculade se produit, causée par l'intervention des gendarmes et des dragons. Le colonel De Mitry est, affirme-t-on, jeté par terre et blessé. Des arrestations sont opérées. A ce moment M. Checq monte au balcon d'un café et harangue la foule et l'invite à se retirer paisiblement. Cet appel est entendu et la foule se disperse.

Bar-sur-Aube, 30 avril. — Les incidents qui se sont produits à la fin de l'après-midi ont revêtu un caractère de gravité tel que sans le sang-froid des officiers et de la troupe, on aurait en à déplorer des effusions de sang. Au cours de la bagarre qui éclata entre les soldats et les vignerons, les soldats furent frappés, les chevaux blessés aux naseaux. La gendarmerie réussit à dégager les soldats qui avaient pour consigne de ne pas répondre et put opérer quelques arrestations.

Une demi-heure après de nouveau, de violents incidents se produisaient, le premier cortège rentrait par un autre point de la ville, s'est heurté place de l'Hôtel de Ville à un barrage de dragons. Les manifestants se jetèrent littéralement sur eux et réussirent à forcer le barrage. Au cours de la bagarre, le colonel De Mitry tomba de cheval et se fit des contusions sans gravité. Sous la poussée, plusieurs dragons furent désarçonnés. Des femmes, des soldats, des vignerons furent foulés aux pieds ou roulèrent sous les sabots des chevaux. Cinq ou six personnes furent blessées mais aucune grièvement. C'est alors que M. Checq, intervint, que les manifestants prirent le parti de se disperser.

Ce soir à 9 heures, le calme était à peu près rétabli. Ajoutons qu'on annonce qu'une nouvelle manifestation aura lieu à Bar-sur-Seine dimanche prochain.

Le Voyage Présidentiel

Le retour de M. Fallières à Paris

Paris, 30 avril. — M. Fallières est rentré à Paris, ce matin à 9 heures 15.

A la gare de Lyon, l'attendaient M. Monis et les ministres présents à Paris.

Il est aussitôt monté en voiture et est rentré à l'Elysée sans incident.

LES CONGRÈS

LE CONGRES DES P. T. T.

Paris, 30 avril. — Les sous-agents des P.T.T. ont tenu ce soir à Belleville un grand meeting pour clôturer leur congrès. Leurs tendances révolutionnaires s'y sont nettement affirmées.

M. Jouhaux, de la C.G.T. a prononcé un discours dans lequel il a exposé sa thèse du syndicalisme et les raisons de la lutte qu'entreprend la C.G.T. contre la classe dirigeante pour obtenir pour tous les exploités de l'Etat et de l'industrie privée, la liberté et le bien-être que la classe capitaliste refusa toujours à la classe ouvrière.

Plusieurs autres discours suivirent sur le même ton. Après quoi, l'assemblée adopta un ordre du jour acclamant la décision du Congrès, préférant s'abstenir de toutes relations officielles plutôt que de renier les camarades organisés de l'industrie privée.

LA SANTÉ DE LA REINE DES BELGES

Bruxelles, 30 avril. — Un journal dit que bien qu'on ait de bonnes nouvelles sur la santé de la reine des Belges, le docteur Lebœuf a quitté, ce matin, Bruxelles, se rendant à Londres.

LES JOURNAUX DE PARIS de lundi matin

Paris, lundi, 1er mai.

LE 1er MAI A PARIS

De la *Libre Parole* :

« M. Jaurès a demandé à M. Monis de rapporter les mesures d'ordre prises en vue du 1er mai. Mais celui-ci les a maintenues et le leader socialiste annonce avec ampleur aux camarades qu'il a échoué dans une négociation dont personne ne l'avait chargé. Quels farceurs que tous ces gens-là et quelle tristesse de penser qu'il y a encore des naïfs travailleurs pour se laisser prendre à leur manège. »

De *Paris-Journal* :

« D'après les dispositions techniques prises par M. Lépine, sur l'ordre de M. le président du Conseil, on devine ce que sera la journée du 1er mai. Les prolétaires conscients recevront des horions consciencieusement administrés par la police qui écopera de son côté. Je ne sais pas si le progrès social s'en ressentira, mais je cherche en vain les avantages qu'en retireront les manifestants. »

LES CHEMINOTS

De l'*Action* :

« Quel sera le résultat du refus des Compagnies ? Une solution paraissait tout d'abord possible : elle découlait des explications données par le gouvernement à la tribune de la Chambre. C'était de prendre les révoqués sur le réseau de l'Etat, mais voilà que tout d'un coup la scène change. Toffin se met à brandir contre les Compagnies les foudres d'une nouvelle cessation de travail. Oh ! bien inoffensive, celle-là, 24 heures seulement. »

Nouvelles Régionales

Contre les Retraites ouvrières

A DUNKERQUE

Dunkerque, 30 avril. — Une manifestation contre la loi des retraites ouvrières a eu lieu cet après-midi, à Dunkerque. Plusieurs centaines d'ouvriers sont allés à la gare recevoir M. Merrhaim, délégué de la C. G. T. Puis le cortège précédé d'une musique a parcouru la ville, des cris, des coups de sifflets hostiles au gouvernement ont retenti fréquemment sur le passage du cortège.

Congrès de la Jeunesse catholique de l'arrondissement de Douai

Dimanche a eu lieu, à Douai, le Congrès de la Jeunesse catholique de l'arrondissement de Douai. Ce fut une belle manifestation de foi en même temps qu'une puissante démonstration des sentiments patriotiques qui animent la jeunesse catholique française. La journée débuta par une messe de communion à l'église Notre-Dame, suivie des séances de travail, présidées par M. le vicaire-général Catteau.

A midi avait lieu, en l'église Saint-Pierre, la messe du Congrès. A la fin de la messe, les congressistes, précédés de leur porte-drapeau, se rendirent à la Maison St-Pierre, rue Lambrecht, où ils prirent leur repas. Le déjeuner terminé, les groupes, au nombre d'une trentaine, cotièrent à belle allure, dans la ville pour gagner l'Hippodrome. Cette réunion, qui a eu lieu à trois heures, fut des plus impressionnantes, tant par l'affluence qui y assistait, que par les discours qui furent prononcés. S. G. Mgr Delamaire avait bien voulu la présider.

M. de Lamarzelle prononça un magnifique discours sur la question sociale. Il invite les catholiques à s'imprégner des idées qui se dégagent de l'Evangile, car là se trouve résolue la question sociale. M. de Lamarzelle fut longuement ovationné.

Après quelques mots de Mgr Delamaire, les congressistes se rendirent à l'église Notre-Dame, où fut chanté le salut solennel de clôture du Congrès.

ACCIDENTS D'AUTOMOBILE A LILLE — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un enfant de 10 ans, Gustave Ferrez, a été tamponné par un taxi-auto, rue Nationale. Il portait des contusions peu graves à la jambe et au genou droit.

— Vers trois heures, à proximité du pont de l'Hippodrome, une automobile appartenant, à M. Louis Pierre, ingénieur, s'est jetée sur le car M. Aucun voyageur n'a été blessé.

— Une jeune servante Jeanne Gallez, 24 ans, passant Grand'Place, dimanche vers midi a été renversée par un taxi-auto. Elle a été relevée sans blessure.

TRAGIQUE SUICIDE A MORBECQUE. — Dimanche matin, vers huit heures, Henri Debaeker, 53 ans, s'est empoisonné en absorbant une certaine quantité d'eau phéniquée. Malgré les soins qu'on lui prodigua, le malheureux a succombé.

UN CHEVAL EMBALLE AU CHAMP DE COURSES, A LILLE. — La dernière épreuve de la réunion des courses venait de se disputer et déjà l'assistance se préparait à se retirer lorsque tout à coup un cheval attelé à une élégante voiture s'emballa à travers la foule. Un courageux jeune homme, M. Charles Ranson, demeurant 104, rue Saint-André, se précipita à la tête de l'animal, mais celui-ci, d'un brusque mouvement le renversa, la voiture lui passa sur le corps. M. Ranson se releva avec de légères contusions. Le cheval continua, mais tout à coup la voiture se renversa, les brancards furent brisés et le véhicule sérieusement endommagé. On put alors maîtriser l'animal fougueux. L'équipage appartient à M. P. Destoop-Carette, boucher aux Halles de Roubaix, demeurant rue de Tunis, 2.

UN HOMME TUE A FRESNOY